



Nombre de membres En exercice : 29 Présents : 21 Votants : 25	DCM 2024 - 3  date d'envoi de la convocation 9 janvier 2023
--	--

L'an deux mille vingt-quatre le quinze janvier à 19H00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des vendangeurs, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-François AUDRIN, maire,

**Etaient présents :**

M. JF. AUDRIN, **Maire**, EVOUNA NGUEMA Graziella, RUST Albert, CHOMEL Chantal, NICOLAS Pierre, ESTRADE Nathalie, **adjoints**, PHILIPPOT Jacques, COEURVEILLE Marylène, MAILLE Dany, SCHULIAR Christian, BLOND Laurent, MASSONNET Christian, GUILLET Marie, GIRAUDON Stéphane, BLOND Laurent, FOULQUIER Audrey, CHATELIN Matthieu, CAZILHAC Jean-Marc, BOUCHAMI Muriel, ANGLES Thierry, ARTERO Sandrine **Conseillers-ères**,

**Absents-es et représentés-ées :**

PONS Maxime par Jean-François AUDRIN, SCHMITT Jérôme par SCHULIAR Christian, MALDONADO Nicolas par RUST Albert, CASQUEL Stéphanie par CARMONA Robert

**Absents excusés :** Lucie DENJEAN, VALETTE Martine, TESSIER Sandra, BRETON Emilie.

**DESIGNATION D'UN MEMBRE ISSU DU COLLEGE DES ELUS AU CCAS**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors de sa séance du 24 mai 2020, le conseil municipal a adopté à l'unanimité, le nombre de 16 membres au conseil d'administration du CCAS.

La moitié d'entre eux est issue du conseil municipal.

Aux termes de l'article R. 123-8 du CASF, les membres élus en son sein par le conseil municipal le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

**Mme Hardeman** a démissionné de son poste de conseillère municipale, il convient de désigner son remplaçant au sein du CCAS

Les candidatures à ce poste sont les suivantes

- Muriel BOUCHAMI
- Nicolas MALDONADO



Il est procédé à l'élection à bulletin secret.

Nombre de votants : 25

Nombre de bulletins de votes trouvés dans l'urne : 25

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrage exprimé : 24

Majorité absolue : 12

- Mme BOUCHAMI obtient 3 votes
- Mr MALDONADO obtient 21 votes

**Monsieur Nicolas MALDONADO** est désigné à la majorité absolue membre du CCAS, issu du conseil municipal.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,

Jean-François AUDREY

